

**CONTACTS**  
**PAYS DE MORLAIX**

Le Pays de Morlaix est votre interlocuteur pour vous accompagner dans votre demande de financement de DLAL FEAMPA.

(Développement Local porté par les Acteurs Locaux  
(Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture)

**MONA YVEN**

**Animatrice des fonds européens**

mona.yven@paysdemorlaix.com  
02 98 62 29 61/ 07 69 71 09 18

**NOS ACTUALITÉS**



Aéroport  
CS 27934, 29679 Morlaix  
**02 98 62 39 57**  
contact@paysdemorlaix.com  
**www.paysdemorlaix.com**



**DLAL FEAMPA**

**UN PROJET MARITIME DURABLE ?**  
**UN FINANCEMENT EUROPÉEN\***



Le programme **DLAL FEAMPA** vous accompagne et finance vos projets en faveur de **l'économie bleue durable** et des **communautés de pêche et d'aquaculture**, sur le Pays de Morlaix.



\*sous conditions.



### 3 PRINCIPES

## CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

1

### INNOVATION

Votre projet apporte une plus-value au territoire. Il apporte un nouveau produit, service ou procédé.

### ANCRAGE TERRITORIAL

Votre projet est ancré sur le territoire du Pays de Morlaix et s'intègre à l'écosystème local : ressources, initiatives, acteurs.

2

3

### DIMENSION COLLECTIVE

Votre projet est porté par un collectif d'acteurs et/ ou il profite à un groupe et/ ou il relève d'une mise en réseau entre plusieurs acteurs de plusieurs structures.

## MODALITÉS FINANCIÈRES

Niveau de prise en charge des **dépenses éligibles, intensité maximale d'aide publique** :

**30 %**

Entreprises autres que TPE/ PME

**50 %**

TPE/ PME

**80 %**

TPE/ PME de l'ESS, collectivités, associations, organisations professionnelles...



Montant min\* : **5 000 €**

Montant max : **150 000 €**

(200 000 € si le projet est à l'échelle Pays)

\* Exemple : 2 500 € de DLAL FEAMPA appelle à 2 500 € de co-financement public.

### 5 AXES

## STRATÉGIE FEAMPA 2021 - 2027

Le DLAL FEAMPA vous apporte un soutien technique et financier, en complément des mesures sectorielles du FEAMPA destinées directement aux entreprises. L'enveloppe financière de ce programme est d'environ **940 000€** (jusqu'à **1,88 million d'euros** si l'on tient compte du co-financement systématique d'aide publique, très majoritairement apporté par la Région Bretagne).

Vos projets devront s'inscrire au sein d'une stratégie locale, dont les thématiques sont les suivantes :

#### VALORISER LES PRODUCTIONS ET LES MÉTIERS MARITIMES

*Emergence d'une culture maritime, accès à l'emploi et à la formation...*

#### ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES FILIÈRES BLEUES

*Nouvelles productions, filières émergentes, modernisation des outils de production...*

#### SENSIBILISER, CONNAÎTRE, GÉRER LA BIODIVERSITÉ ET LES MILIEUX MARINS

*Adaptation aux évolutions des milieux, préservation des milieux...*

#### DÉVELOPPER UNE COHABITATION RAISONNÉE DU LITTORAL ET ANTICIPER LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

#### COOPÉRATIONS INTER TERRITORIALES ET INTERNATIONALES

*Coopération entre territoires sur les 3 thématiques précédentes*

